

Lac-Supérieur



Nature à notre porte

LOCATION COURT SÉJOUR

FORMULAIRE DE DEMANDE

Changement de propriétaire ou de la personne responsable

IDENTIFICATION DU PROPRIÉTAIRE

Nom		Prénom	
Adresse		Ville	Code postal
Téléphone		Cellulaire	Courriel @
Si vous êtes propriétaire de l'immeuble depuis moins de 6 mois, veuillez fournir la date et le numéro d'inscription de l'acte de vente notarié au bureau de la publicité des droits (bureau d'enregistrement).			
Date de publication		Numéro d'inscription	

IDENTIFICATION DE LA OU DES PERSONNES RESPONSABLE LORS DES LOCATIONS

Nom		Prénom	
Adresse		Ville	Code postal
Téléphone	Cellulaire	Courriel @	
Distance routière séparant la localisation de la personne responsable et la propriété en location (KM) : _____ KM			
Je soussigné _____ qui agira à titre de responsable de l'établissement lors des périodes de location, autorise la municipalité de Lac-Supérieur à divulguer mes coordonnées à des tiers ainsi qu'à les publier sur le site internet de la municipalité.			
Signature		Date	

EXTRAITS DU RÈGLEMENT 2015-565 SUR LES USAGES CONDITIONNELS [ARTICLES 31.1 À 33.3 & 41 À 43]:

En tout temps lorsque la résidence est louée, une personne responsable devra s'assurer du respect de la réglementation par les locataires et devra pouvoir être rejointe par la Municipalité et/ou par les résidents du secteur en cas de besoin.

Cette personne responsable pourra être une personne physique ayant les capacités d'exercer un rôle de surveillance et résidant à proximité de la résidence louée ou une personne morale spécialisée dans la surveillance de lieux dont le représentant ou l'employé est situé à proximité de la résidence louée lors de la location de celle-ci.

L'expression « à proximité » signifie qu'il doit y avoir une distance maximale de 15 kilomètres entre la résidence de la personne physique responsable et la résidence louée ou entre le lieu où se situe le représentant ou l'employé de l'entreprise responsable et la résidence louée lors de la location de celle-ci.

Les distances mentionnées au présent article y figurent à titre informatif seulement, le Conseil dispose d'une discrétion lui permettant d'exiger que celles-ci soient réduites ou augmentées en fonction des particularités du projet, notamment en considérant la localisation du bâtiment principal et des aménagements, de la superficie du terrain, de la topographie des lieux, etc.

NUMÉRO DE LA RÉSOLUTION AUTORISANT L'USAGE CONDITIONNEL # _____

Lac-Supérieur



FORMULAIRE D'ENGAGEMENT – LOCATION EN COURT SEJOUR

Par la présente, je, soussigné(e) _____, en ma qualité de propriétaire de la résidence qui sera offerte en location en court séjour, m'engage à respecter et faire respecter en tout temps les éléments suivants sur ladite propriété :

- a. La règlementation municipale en matière de nuisances, notamment concernant le bruit;
- b. La règlementation municipale en matière de stationnement et circulation, notamment concernant les interdictions de stationnement sur rue;
- c. Le nombre maximal de personnes pouvant occuper la résidence;
- d. Afficher le certificat d'autorisation émis par la municipalité, ainsi qu'une fiche indiquant la capacité d'accueil de la résidence (nombre de chambres et de personnes), ainsi que toute la documentation préparée par la municipalité à l'attention des locataires et propriétaires (ex : dépliant sur la Bonne conduite du locataire occasionnel, Rappel : bruits et feux d'artifice);
- e. Assurer une surveillance des activités de location par une personne responsable résidant à proximité, qui devra intervenir rapidement sur les lieux en cas de besoin;
- f. Transmettre à tout nouvel acheteur ou opérateur l'information relative à la règlementation municipale liée aux autorisations ayant été accordées (propriétaire et l'opérateur);
- g. Aviser la municipalité dans le cas où il y avait un changement de la personne responsable lors des périodes de location.

Et ce dès la délivrance d'une autorisation à cet effet par le service de l'urbanisme et de l'environnement de la Municipalité de Lac-Supérieur.

Et j'ai signé : _____ Date : _____

Courriel : _____ Téléphone : _____

Lac-Supérieur



FORMULAIRE D'ENGAGEMENT – LOCATION EN COURT SEJOUR

Par la présente, je, soussigné(e) _____, en ma qualité de responsable lors des périodes de location ou opérateur, s'il y a lieu de la résidence qui sera offerte en location en court séjour, m'engage à respecter et faire respecter en tout temps les éléments suivants sur ladite propriété :

- a. La règlementation municipale en matière de nuisances, notamment concernant le bruit;
- b. La règlementation municipale en matière de stationnement et circulation, notamment concernant les interdictions de stationnement sur rue;
- c. Le nombre maximal de personnes pouvant occuper la résidence;
- d. Afficher le certificat d'autorisation émis par la municipalité, ainsi qu'une fiche indiquant la capacité d'accueil de la résidence (nombre de chambres et de personnes), ainsi que toute la documentation préparée par la municipalité à l'attention des locataires et propriétaires (ex : dépliant sur la Bonne conduite du locataire occasionnel, Rappel : bruits et feux d'artifice);
- e. Assurer une surveillance des activités de location par une personne responsable résidant à proximité, qui devra intervenir rapidement sur les lieux en cas de besoin;
- f. Transmettre à tout nouvel acheteur ou opérateur l'information relative à la règlementation municipale liée aux autorisations ayant été accordées (propriétaire et l'opérateur);
- g. Aviser la municipalité dans le cas où il y avait un changement de la personne responsable lors des périodes de location.

Et ce dès la délivrance d'une autorisation à cet effet par le service de l'urbanisme et de l'environnement de la Municipalité de Lac-Supérieur.

Et j'ai signé : _____ Date : _____

Courriel : _____ Téléphone : _____

CONTENU SUPPLÉMENTAIRE POUR L'ENGAGEMENT DE LA PERSONNE RESPONSABLE LORS DES PÉRIODES DE LOCATION
À L'USAGE DE LA MUNICIPALITÉ

Témoin : _____ Fonction : _____

Signature : _____ Date : _____